



Le cinq juin deux mille vingt-six à 19 heures a eu lieu dans la salle du conseil municipal le conseil municipal convoqué par mail le 1^{er} juin 2026

Présents : Manuel ANTOINE, Thibaut BASTET, Florian BRACHET, Mathieu CHARRAS, Laurence DOSE, Christelle LACOUR, Rachel LAURENT, Hervé LEYDIER, Sylvie MARTIN.

Absent ayant donné pouvoir : Sébastien BAUR a donné pouvoir à Thibaut BASTET

Votants : 11

Une dizaine de personnes sont présentes dans le public.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de la séance : Olivier LAGRANGE

Séance ouverte à 19 h

Le procès-verbal de la séance précédente ayant été envoyé à tous les élus par mail, M. le Maire demande s'il y a des observations. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Il est ensuite procédé à la désignation du délégué du conseil municipal et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Composition du bureau de vote :

Sylvie Martin et Matthieu Charras (pointages), Florian Brachet (émargements), Laurence Dose (urne).

1 - Élection du délégué

Thibaut Bastet, Maire présente sa candidature. Il demande si d'autres élus sont candidats. Aucune autre candidature n'est présentée.

Résultat du vote

Nombre de votants : 11

Thibaut Bastet : 11 voix est élu délégué et accepte le mandat.

2 - Élection des trois suppléants

Thibaut Bastet, Maire, présente une liste groupée de trois candidats :

Rachel Laurent, Hervé Leydier, Christelle Lacour.

Il demande si d'autres élus sont candidats. Aucune autre candidature n'est présentée.

Résultat du vote

Nombre de votants : 11

Rachel Laurent : 11 voix est élue déléguée et accepte le mandat

Hervé Leydier : 11 voix est élu délégué et accepte le mandat.

Christelle Lacour : 11 voix est élue déléguée et accepte le mandat.

Le scrutin est clos à 19h23. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Thibaut BASTET



Le secrétaire de séance
Olivier LAGRANGE